

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Liberté Égalité Fraternité

Septembre 2020

Objectifs de développement durable

# Un observatoire en Nouvelle-Aquitaine pour les territoires

Présentation générale

## Contexte et objectifs

### o Les ODD, c'est quoi?

Faisant suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le 25 sept. 2015, 193 États membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté le programme « Transformer notre monde ». Établissant l'Agenda 2030, ce dernier fixe 17 objectifs à atteindre en matière de développement durable (les Objectifs de Développement Durable – ODD). Ces ODD sont relatifs aux domaines de l'économie, du développement social et de la protection de l'environnement. Ils se veulent être un langage universel visant à rendre le monde plus durable et plus équitable, grâce aux 169 cibles qu'ils identifient.

La contribution de la France à l'Agenda 2030 s'est matérialisée par la feuille de route nationale des ODD, publiée en septembre 2019. Ce livret politique met en évidence six enjeux centraux pour le développement durable en France, déclinés selon plusieurs priorités, ambitions, propositions et engagements.

Les collectivités doivent maintenant s'emparer des ODD et de cette feuille de route nationale en les territorialisant.

#### Les ODD pour les collectivités et les acteurs d'un territoire, quel intérêt ?

Ce projet engagé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine est un nouveau volet de la démarche initiée dès 2016 pour accompagner les territoires dans l'atteinte des ODD, en particulier les collectivités territoriales, et entraîner ainsi toute la société, compte-tenu des nombreux avantages que présentent les ODD, notamment :

- Universels, ils sont compris par tous les acteurs d'un territoire et ils facilitent les partenariats ;
- Communicants, ils permettent de communiquer sur sa politique et d'être compris par tous;
- Complets, ils sont un véritable outil et une vraie boussole pour ses politiques de développement durable : ils permettent ainsi de faire l'état des lieux de ses politiques et de son territoire en matière de développement durable.

Ce nouveau dispositif prend la forme d'un observatoire des territoires. Outil d'aide à la décision, il a l'ambition d'abord d'accompagner les décideurs publics pour intégrer les ODD dans les projets territoriaux. Il vise ensuite à aider les acteurs économiques à développer les démarches de responsabilité environnementale et sociale. Enfin, il s'adresse aussi aux citoyens et aux associations pour favoriser la démocratie participative.

# ORDD et indicateurs : méthodologie et fonctionnement

#### Sur le choix des ORDD

Le présent observatoire et les fiches mises à disposition croisent les enjeux politiques de la feuille de route nationale des ODD aux enjeux thématiques du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine, donnant naissance à 6 objectifs régionaux pour le développement durable :

- La cohésion territoriale par une transition socio-économique qui lutte contre les inégalités,
- La transformation des modèles de développement territoriaux pour agir en faveur du climat et de la biodiversité,
- Une évolution des comportements et modes de vie adaptés aux défis actuels,
- Une alimentation saine au service de la santé et du bien-être,
- Une transformation urbaine durable par une gestion économe des ressources et la mise en place de services adaptés,
- La coopération locale pour des territoires plus solidaires., se sont associés afin de mettre en œuvre.

Ces objectifs régionaux ont l'ambition d'apporter un regard transversal sur les composantes du développement durable en Nouvelle-Aquitaine. Chacun regroupe les ODD les plus significatifs permettant d'identifier les forces et faiblesses spécifiques des territoires. Pour autant, l'ensemble des ODD sont en interaction.

#### Sur le choix des indicateurs

La plateforme de la DREAL Nouvelle-Aquitaine met à disposition un ensemble d'indicateurs et données par ODD et présentés par ORDD. Ces indicateurs sont évalués sur tous les échelons territoriaux (communes, EPCI, Départements, Région, France), ce qui autorise les comparaisons spatiales et l'identification des spécificités.

Le choix des indicateurs repose sur un ensemble de critères généraux :

- pertinence eu égard aux enjeux néo-aquitains ;
- disponibilité, si possible à la maille communale ;
- pérennité, en priorisant les sources de la statistique publique.

Les indicateurs dits "essentiels", retenus pour caractériser les ORDD dans les portraits de territoire à façon, respectent les règles suivantes :

- disponibilité à la maille communale;
- identification des spécificités régionales par une couverture nationale;
- mesure des trajectoires.

D'autres données sont mises à disposition dans la rubrique "données complémentaires" de l'observatoire, avec en particulier, les valeurs absolues utilisées au numérateur des indicateurs calculés sous forme de ratios.

Enfin, des indicateurs complémentaires ont été utilisés dans les fiches par ORDD. Ils permettent d'approfondir les thématiques abordées en enrichissant la compréhension de nombreux aspects des problématiques identifiées à l'échelle de la région et de ses composantes territoriales. Ils ont été sélectionnés selon les mêmes critères d'exigence que les autres indicateurs. Les sources et documents auxquels ils font référence sont indiqués dans la rubrique « Pour en savoir plus » placée à la fin de chacune des fiches.

#### o Spécificité de l'ORDD 6

Chaque objectif régional a été réalisé principalement sur la base d'indicateurs quantitatifs tels qu'évoqués précédemment. Cependant, l'objectif régional n°6, réunissant les ODD 16 et 17, déroge à la règle et présente un plus grand nombre d'indicateurs dits qualitatifs. D'une part, cet objectif évalue notamment les partenariats et la solidarité des territoires. Or, il est difficile de quantifier et de comparer les territoires entre eux sur ces aspects. Les indicateurs sélectionnés permettent d'évaluer en partie seulement ces enjeux, sans par exemple, fournir une appréciation de la nature et de la qualité de ces coopérations. D'autre part, très peu de données sont accessibles sur cette thématique.

Malgré ces difficultés, cet objectif régional a été documenté dans l'observatoire, car les ODD 16 et surtout 17, en tant qu'ODD dit de « moyens », constituent le socle des 15 autres ODD en tant qu'éléments indispensables à leur bonne mise en œuvre. La réalisation d'une fiche régionale est apparu d'autant plus importante qu'elle permettait à la fois de montrer comment bâtir une analyse de territoire sous le prisme des ODD 16 et 17 et de pointer les complémentarités nécessaires à apporter par des données qualitatives par exemple.

Enfin, si elle est structurée quasiment à l'identique des autres fiches ORDD, elle ne comprend pas la rubrique "Transversalité des ODD de l'objectif X en Nouvelle-Aquitaine". En effet, étant composée des ODD 16 et surtout 17, par nature complètement transversal puisque traitant des partenariats et coopérations, ces ODD sont forcément totalement en synergie entre eux et le sont également avec tous les autres ODD.

#### Fonctionnalités et fonctionnement

L'observatoire est mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : https://www.sigena.fr/geoclip/#c=home. Il présente plusieurs fonctionnalités faciles d'appropriation :

- Dans l'espace « Indicateurs », l'internaute peut réaliser des cartographies dynamiques selon les indicateurs sélectionnés et selon la maille géographique choisie (commune, EPCI, département, région). Cette fonctionnalité permet à la fois de générer des cartes, des tableaux de données, et des synthèses. Ces dernières permettent de synthétiser les résultats de manière simple et rapide (avec des graphiques, des chiffres moyens et médians, des extrêmes, et, quand la donnée est disponible, des trajectoires temporelles);
- Dans l'espace « Rapports », des portraits de territoire à façon sont mis à disposition. Ils sont organisés selon les 6 ORDD et prédéfinis avec un indicateur par ODD dits « esssentiels ». Ces portraits permettent de caractériser son territoire de façon très synthétique, quelle que soit l'échelle considérée. Les résultats par ODD sont présentés sous forme graphique pour le territoire d'analyse et l'échelle de comparaison choisie;
- De même dans la rubrique « Rapports », 6 fiches régionales regroupant chacune plusieurs ODD sont mises à disposition. Cet exercice complète les portraits de territoire à façon en identifiant les forces et faiblesses de la Nouvelle-Aquitaine au regard de son positionnement dans les ODD et de sa trajectoire. Ces fiches ont aussi vocation à montrer l'étendue de l'outil en ligne et d'en donner un exemple d'utilisation. Elles sont structurées en plusieurs rubriques :
  - Une partie introductive permet de confronter les ODD composant un objectif régional (ORDD),
    d'étudier ses partenariats, et de saisir très rapidement les enjeux propres à chaque ODD en utilisant l'indicateur essentiel retenu dans les portraits de territoire;
  - Des parties par ODD où chacun est analysé de façon synthétique. Les principales problématiques sont mises en relief et illustrées par une politique de territoire;
  - Une partie conclusive permet d'illustrer la transversalité des ODD propres à un ORDD par l'utilisation d'un exemple transversal;
  - o Une rubrique "Pour en savoir plus" permet d'accéder aux différentes sources utilisées.

Pour approfondir les usages de l'outil de cartographie web statistique Géoclip Air ©, un ensemble de tutoriels sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.geoclip.fr/ressoures/#tutoriels.

## Remerciements

Le présent projet est une initiative de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Il a nécessité la mobilisation de diverses expertises du territoire. À ce titre, la DREAL tient à remercier les partenaires sollicités, et en particulier le Conseil Régional, la Ville de Niort, la DRAAF, l'ARS, l'Insee, le Rectorat, l'ADEME, l'AREC et le GIP ATGÉRI.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX Tèl: 05 49 55 63 63 - Fax: 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

**Chefs de projet Dreal Nouvelle-Aquitaine**:

Mehdi Barriaux, Patrice Delbancut, André Pagès

Rédacteurs : Elsa Charon, Pierre Tallin Comité 21 : <a href="http://www.comite21.org/">http://www.comite21.org/</a>

Courriel:

poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN: 2607-8007